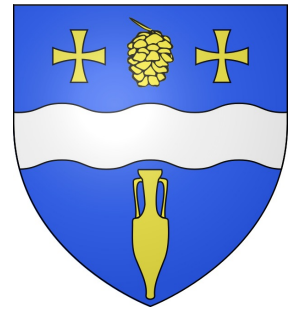


PER PA OBLIDA



Pour ne pas oublier

« Félines et ses villages »



SOMMAIRE

La fin de l'année 2017 s'est terminée par la venue de deux chorales Sylva Douce et Camerata Brivatensis (chants de la Renaissance). Dans l'église de Félines, les chants sacrés et de Noël ont retenti. Nous avons pu voir également la crèche de Georges PERRU.

QUE S'EST-IL PASSÉ DURANT CETTE ANNÉE 2018 ?

L'association du Bois Joli

Partage de la galette des rois
Anniversaires
Repas entre adhérents
Loto

Les Amis du tarot

Concours

Le Country et la gymnastique volontaire

Danse et Gym

Le comité d'animations

Bal des jeunes
Repas entre bénévoles
La fête d'été
Voyage
Théâtre
La fête patronale
Téléthon

L'Association des parents d'élèves

Loto
Chasse aux œufs en partenariat avec le CCAS

Le café des Fées

Grafiteria, ateliers informatique, tricot, crochet, généalogie, aquarelle, dédicace littéraire, exposition de photos, petits concert et plus encore.

Les repas de village entre voisins

Félines
Chamborne
Mortessagne

Les commissions municipales

Cérémonie des vœux 2018 avec un diaporama
Venue de Madame la Sous-Préfète de Brioude
CCAS avec le repas des aînés
Commission culture et patrimoine pour les commerces du Bourg de Félines
Commémorations des guerres mondiales

La Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, le Parc Régional du Livradois Forez ainsi que la Réserve du lac de Malaguet publient des articles sur le site de la Mairie et sur nos bulletins municipaux et annuels.

Nouveau : La poste accueille un dépôt de pain

CINEPARC



J	B	A	R	B	E	G	N	E	Z	M	D
K	C	F	S	S	A	C	Z	N	T	D	M
B	O	N	B	O	N	F	F	F	N	E	I
R	Z	Y	B	U	E	O	A	A	I	C	T
P	E	R	E	L	L	U	W	N	C	E	R
O	F	C	A	I	U	E	P	T	O	M	E
D	H	G	Ç	E	N	T	W	T	L	B	S
X	T	C	A	R	O	T	T	E	A	R	S
C	H	O	C	O	L	A	T	J	S	E	Y
D	E	F	I	L	E	R	A	W	J	C	C
B	P	U	L	M	E	D	S	A	I	N	T
J	I	C	A	D	E	A	U	P	Z	E	Z

ÂNE	MITRE	ENFANT
BONBON	DÉFILE	SAINT
CHOCOLAT	DÉCEMBRE	NICOLAS
CAROTTE	PÈRE	SOULIER
CADEAU	FOUETTARD	BARBE

A	J	B	O	N	N	E	E	V	D	D	B
N	M	E	C	I	F	I	T	R	A	Z	Ç
A	C	E	E	S	U	F	P	M	A	E	A
F	E	U	G	C	A	Ç	M	W	S	D	N
L	E	V	U	O	N	R	O	U	F	R	N
P	Z	P	K	T	Q	T	C	D	W	A	E
N	O	L	L	I	E	V	E	R	K	T	E
P	L	K	R	L	F	V	D	O	G	E	K
Ç	I	Y	P	L	D	N	V	O	J	P	H
M	D	O	C	O	N	F	E	T	I	S	L
I	T	I	U	N	I	M	P	N	R	B	Y
K	Y	I	F	S	M	F	E	T	E	K	X

BONNE ANNEE FETE PETARD FUSEE	NOUVEL AN RÉVEILLON COTILLONS	FEU ARTIFICE CHAPEAU MINUIT DÉCOMPTE
-------------------------------------------	----------------------------------------	--------------------------------------------------

CHORALES SYLVA DOUCE et CAMERATA BRIVATENSIS



Créée en 1986 à Brioude en Haute Loire et dirigée par Christine Chevalier, la CAMERATA BRIVATENSIS est une chorale mixte, qui compte une trentaine de choristes, danseurs et musiciens, tous passionnés par la musique de la Renaissance. Cette chorale propose des prestations – concerts, spectacles et animations – en costume d'époque, noble ou peuple selon l'occasion, et participe aux Fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau au Puy-en-Velay. Le répertoire de musique Renaissance comprend des chants sacrés et profanes. Ces deux chorales sont venues généreusement dans l'église de Félines le 17 décembre 2017 interpréter des chants de Noël.

CRÈCHE de Georges PERRU en 2017

L'enfant Jésus est au centre et mis le 24 décembre pour symboliser sa naissance, encadré par Marie et Joseph. Ils sont accompagnés d'un âne, ayant transporté Marie enceinte et d'un bœuf qui, selon la tradition, aurait réchauffé le nouveau né de son souffle.



Il est notable que la Vierge Marie est très souvent représentée à genoux devant son Fils et dans ses habits ordinaires alors qu'elle vient d'accoucher, signifiant ainsi qu'elle n'a pas subi l'épuisement habituellement lié à l'enfantement.

On place également dans la crèche des bergers accompagnés de leurs agneaux, puisque c'est à eux que la nouvelle de la naissance du Christ aurait été

annoncée en premier. En France, depuis la création des santons en Provence, la scène peut comprendre d'autres personnes, y compris des personnages ou des métiers contemporains.

CRÈCHE de Georges PERRU en 2018





Les personnes qui souhaitent voir la crèche, peuvent venir en l'église de Félines tous les jours de 14 heures à 17 heures, jusqu'à fin janvier 2019.



LA MUNICIPALITÉ

La cérémonie des vœux



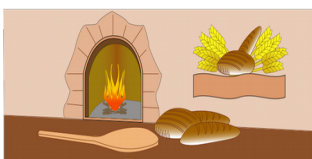
La salle des fêtes était remplie. Un diaporama a été projeté afin de récapituler tout ce qui avait été fait en 2017.

Nous voici à l'aube de 2018, l'ensemble de l'équipe Municipale et le personnel avons un immense plaisir de vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année en souhaitant qu'elle apporte santé, bonheur et réussite dans tous les foyers.

Le Maire Philippe Meyzonet, dans son discours, souhaite améliorer le cadre de vie, bâtir des fondations solides pour pouvoir nous projeter dans l'avenir. Il favorise l'épanouissement des êtres humains, en assurant un mode de développement économique durable et construire un territoire attractif et solidaire. Et enfin, il veut accompagner les Félinosies et les Félinois tout au long de leurs parcours de vie.

Après avoir mis les bébés de l'année à l'honneur, la matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.

A l'agence postale : dépôt de pains, bibliobus



Suite à l'arrêt du passage du boulanger de Bellevue-la-Montagne, la Mairie a décidé de créer un dépôt de pain durant les heures d'ouverture de l'agence postale les mardis matin de 9h à 12h30 et les vendredis après-midi de 13h30 à 17h30.

Ce dépôt est alimenté par la nouvelle boulangerie de la Chaise-Dieu « La Flûte Casadéenne » et les prix sont identiques à ceux de la boulangerie. La fréquentation permettra d'envisager une éventuelle tournée.



Venue de Madame la Sous-Préfète de Brioude



Les enfants ainsi que le maître Laurent CHANUT ont accueilli ces dames en présence de Monsieur le Maire et du conseil municipal. Les enfants furent impressionnés.

Madame Véronique Martin Saint Léon, Sous Préfète de Brioude, accompagnée de Madame Annie Labarre, Secrétaire Générale de la Sous Préfecture de Brioude sont venues à la rencontre des élèves de l'école.

A l'occasion de cette rencontre, M. Philippe Meyzonet a présenté à Mme Véronique Martin Saint Léon la commune avec les entreprises, l'artisanat, l'agriculture, le commerce ainsi que les différents projets de développement pour cette année 2018 notamment le gros dossier de réhabilitation de l'ancien couvent.



Monsieur le Maire a sollicité Madame la Sous Préfète pour avoir de la DETR et voir avec elle tous les projets qui pourraient être éligibles.

Une collation a été offerte à l'issue de ce temps d'échanges et une visite sur le terrain a clôturé cette rencontre.

La chasse aux oeufs



La chasse aux œufs est organisée par le CCAS et l'APE

Le nouveau minibus



Les enfants sont supers contents de leur nouveau minibus

Les commémorations



Commémoration du 8 mai 1945 : lecture du poème « LE GLOBE »

La cérémonie a débuté par une messe en l'église de Félines. Le maire Philippe Meyzonet et le président des anciens combattants se sont rassemblés autour des enfants qui ont récités un poème de Nazim Hikmet « Le Globe ». Puis vint la lecture du message de la secrétaire d'état, Geneviève Darrieussecq ainsi que le message de l'UFAC. Après le dépôt de gerbe, l'Appel des morts pour la France, la minute de silence, le maire a réuni tous les participants autour du verre de l'amitié.

MORTS POUR LA FRANCE

ABREUVOIR Jules	DIDIER Pierre	ISSARTEL Calixte	MARSIN Pierre
BOURG Laurent	DUMAS Léon	JOUBERT Auguste	MOLIMARD Pierre Marie
BRUCHET Clovis	FAURE Adolphe	JOUBERT Jean Baptiste	MONATTE Philippe
CARLE Benoît	FAURE Albert	JOUVE Florentin	PERRIN Fidèle
CARLE Jean	FAURE Jean	JULLION Sœur Claudia	ROUX Claudius
CHARRAT Clément	FAURIN Léon	LACHAUD Antonin	SENTENAC Florimond
CHAUSSAT Jules	FOURNERIE Basile	LIGONIE Alexandre	SENTENAC Laurent
DANTHONY Félix	FOURNERIE Célestin	LIGONIE Jean Baptiste	SENTENAC Pierre
DARLES Étienne	FOURNERIE Joseph	MALHOMME Paul	TERRASSON Joseph
DIDIER Henri	GRANGEON Clément	MARSIN Félix	TISSOT Marius
VAU Pierre	VEYSSEYRE Jean Marie		



Centenaire de la fin de la guerre de 1914/1918



Le 11 novembre 1918, la signature de l'Armistice acte la fin de la Première Guerre mondiale et la défaite des Allemands. Après quatre années de violents combats, neuf millions de morts, dont 1,4 million de Français, ont laissé derrière eux 600 000 veuves et plus d'un million d'orphelins. Cent ans plus tard, les poilus ne sont plus parmi nous pour témoigner de cette page de notre histoire.

A l'occasion de la commémoration de la fin de la guerre de 1914-1918, les élèves de l'école avec leur maître Laurent Chanut ont présenté une exposition pour le centenaire de l'Armistice dans la salle des fêtes. Une messe a été célébrée à 9 heures 30, suivie de la cérémonie devant le monument aux Morts à 10 heures 30. Les cloches du village ont retenti à 11 heures. Toute la population a été invitée à participer à cette commémoration de la Victoire et de la Paix et en Hommage à tous les morts pour la France. Un vin d'honneur a clos cette cérémonie.

Ouverture du Festival de la Chaise-Dieu

Le quintet s'appelle **Quintegr'al**. Il se compose :

de deux trompettes : Guillaume Fattet et Fabien Verwaerde,
d'un cor : Corentin Billet,
d'un tuba : Florian Schuegraf,
d'un trombone : Nicolas Cunin.



*"Quintegr'al"
deux trompettes
un cor
un tuba
et un trombone*

Ouverture du Festival de la Chaise-Dieu le 18 août 2018

Repas des aînés à L'Authentique
le 21 octobre 2018



Photo prise par Denis RICHARD

Menu

Kir de bienvenue

Croustade aux champignons

Paleron de bœuf et ses légumes

(gratin dauphinois, flan de légumes, tomate provençale)

Fromage blanc ou sec

Omelette norvégienne

Nouveaux aînés présents : Monique FOURNERIE, Noëlle EYRAUD et Jean Paul SAINTENAC

Le doyen de l'assemblée : André DARLE

La doyenne de l'assemblée : Édith DARLE

CULTURE ET PATRIMOINE

Les commerces du bourg

La commission municipale « culture et patrimoine » de la commune a présenté tous les commerces du bourg de Félines qui ont existé entre 1880 et 1990 le samedi 13 octobre. Une quarantaine de personnes est venue assister à ce retour dans le temps.

Cela a permis de partir à la découverte de ces commerces qui fleurissaient dans le bourg au cours de cette période. Toutes les personnes présentes ont pu virtuellement pousser la porte des



devantures au travers de photographies anciennes et ainsi voyager dans le quotidien de ces commerçants qui ont jalonné le patrimoine et l'histoire de Félines.

Des petites anecdotes sont venues compléter cette après-midi chargée d'histoire et de souvenirs pour certains.

Le but de cette rétrospective a été de sauvegarder la mémoire orale et écrite afin de la transmettre aux générations futures. Pour ne pas oublier (Per Pa Oblida).



Le projet, de compléter cette recherche par l'inventaire des anciens commerces de la commune, a été annoncé.

A l'issue de ce moment convivial, Monsieur le Maire Philippe Meyzonet a annoncé la rénovation et la destination de l'ancienne chapelle du couvent, dont la commune est propriétaire. Ce lieu sera destiné à la conservation du patrimoine local et pouvant accueillir des expositions temporaires à la belle saison.

Un projet de création d'association à but non lucratif est né, le siège sera l'ancien couvent après les travaux prévus en 2019. Des donateurs nous ont déjà confié objets, costumes, photographies, documents, dentelles concernant notre passé. Qu'ils en soient remerciés, en attendant de retrouver dans ce lieu chargé d'histoire, leur propre histoire.

Toute pièce entrante sera répertoriée et protégée par les statuts de l'association.

Le « reinage » et la fête votive de Félines

La commune de Félines a deux protections célestes.

Elle se trouve sous le premier vocable de 'l'Exaltation de la Sainte Croix » fêtée le deuxième dimanche de septembre . Aujourd'hui appelée « La Croix Glorieuse » terme à mon sens moins explicite que le premier. En effet le calendrier liturgique autrefois faisait mémoire de la



découverte de la Croix du Christ (exaltation) par Sainte-Hélène la mère de l'empereur Constantin en l'an 335. L'empereur fit construire la Basilique du Saint-Sépulcre à Jérusalem sur la demande de sa mère, afin d'abriter la Sainte Relique.

Le deuxième vocable est Saint-Barthélémy fêté le 24 août, dont nous possédons dans l'église

paroissiale une représentation statuaire assez rare, il présente sa peau sur son bras droit. Un vitrail du chœur fait aussi référence à ce saint patron. Nathanaël faisait partie du groupe des apôtres, Saint-Jean le présente comme une personne simple, droite, fidèle. Sa foi le conduira au martyr en Arménie-Mésopotamie où il fut dépecé par ses ennemis.

Il est certain que sa fête passe totalement inaperçue dans la commune étant donné l'importance de la Croix Glorieuse et la proximité des dates : 24 août, 14 septembre.

La fête votive patronale c'est aussi chez nous le « reinage ». C'était l'occasion pour la jeunesse de la commune d'élire son roi ou sa reine pour un an. Ce jour-là les habitants invitaient parents et amis des autres contrées afin de partager l'office religieux, repas et animations.

La vogue foraine au fil des années, laïciserait toutes ces coutumes, cependant, une subsiste et pas des moindres, sonore, spectaculaire, étonnante pour « l'étranger » ou les nouveaux venus. Après la Messe dominicale, la procession



de la Croix s'organise portée autrefois par les classards jusqu'à la croix de la route du Bouchage au rythme des cantiques spécifiques. Mais entre les strophes, des coups de fusil retentissent, déchirant l'azur et les tympanes jusqu'à l'arrivée de tous les fidèles, attendant la bénédiction finale devant le calvaire fleuri pour la circonstance. Les coups de fusil reprenant de plus belle au retour de la procession.

Pourquoi un tel tapage ? Souvenir d'une époque guerrière révolue ? Fête des chasseurs ? Nostalgie monarchiste ? Et oui ! Une tradition en voie de disparition, seules deux communes en Haute-Loire la maintiennent : Félines et Vorey-sur-Arzon. Plus dans le sud, Montfort-sur-Argens dans le Var continue également.

Dans le royaume de France, lorsqu'un prince venait au monde l'heureux évènement était salué par des salves de coup de canon pour annoncer à la population la naissance ; les médias n'étant pas aussi développés que de nos jours !

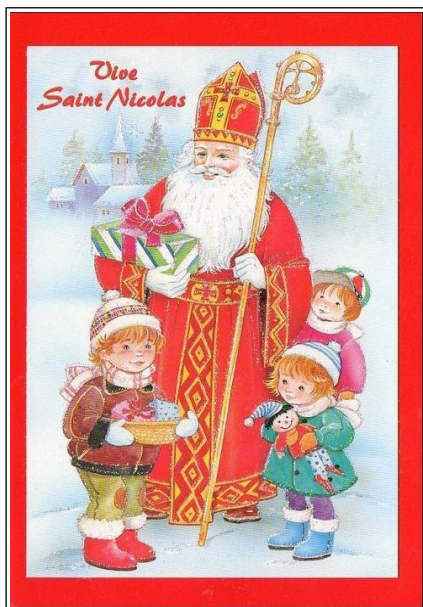
Lorsque le roi Louis XIII en 1638 apprit la naissance de son héritier mâle, qui avait tardé à venir, ce fut une grande joie qu'il fit partager à tout son peuple. On tira des coups de canon dans tout le royaume de France.

Louis XIV sera le monarque du Grand Siècle qui règnera le plus longtemps, de 1643 à 1715. Félines, à cette période de liesse, fêtait son « reinage », mais la commune n'a jamais possédé de canon pour partager la joie princière, ce furent des fusils qui assurèrent le tapage souhaité.

Voici la raison de cette tradition qui perdure chez nous. Outre manche chez les anglais, à chaque naissance princière le même rituel a toujours lieu.

Références bibliographiques : (Louis XIV le Grand Siècle, Le Velay pittoresque, Les Saints patrons des paroisses du Diocèse du Puy, Archives nationales) Article écrit par Georges PERRU

Qui est le père Noël ?



Au Moyen-Âge, il n'existe pas en tant que tel, c'est un personnage mythique créé à partir de plusieurs traditions folkloriques.

Mais on connaît déjà un « Bonhomme hiver » vêtu de haillons venant se réchauffer au coin du feu et en échange de l'accueil, offre quelques modestes présents.

Dans l'Est et le Nord de la France on fête le 6 décembre Saint Nicolas protecteur des enfants.

Il est né au III^{ème} siècle à PATARA au Sud de l'actuelle Turquie.

Il fut évêque de MYRE aujourd'hui DEMRE, ayant grand souci des pauvres, des malades et des enfants, il a marqué le pays par sa générosité. Mort le 6 décembre de l'an 329, sa dépouille fut transférée par des marins en 1087 à BARI au Sud de l'Italie.

L'histoire nous raconte qu'il a accompli de nombreux miracles. L'un des plus célèbres est celui des 3 enfants égarés dans la neige tombée. Ils parvinrent enfin devant une maison éclairée ; celle

d'un boucher qui les tua aussitôt et les jeta dans son saloir.

Sept ans plus tard, Saint Nicolas se présenta chez le fameux boucher et lui demanda de cette viande bien conservée au saloir. Le boucher s'enfuit aussitôt. Saint Nicolas se dirigea vers le coffre, l'ouvrit, leva trois doigts et ramena à la vie les trois enfants.

La tradition veut que le 5 décembre au soir, on prépare un verre de vin ou de lait afin de reconforter Saint Nicolas lors de son passage dans les villes et villages de l'Est jusqu'en Russie dont il est le Saint Patron.

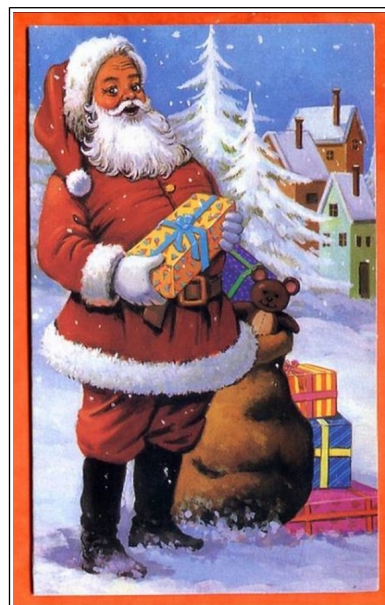
Certains préparent un peu de foin et des carottes pour son âne. Vers minuit il déposera des confiseries, pain d'épices et autres gourmandises pour les enfants de la maison.

Ce geste est certainement à l'origine des cadeaux que nous échangeons à Noël !

Dans les années 1840, le pays Scandinave s'enrichit d'un lutin du nom de Julenisse qui a la charge d'apporter des cadeaux pour le 25 décembre.

En 1931, le dessinateur américain Haddon-Sundblom, en fait le personnage publicitaire pour Coca-Cola, il le dote d'un visage rond, pourvu d'une longue barbe blanche et habille le personnage d'une robe rouge. Celui qu'il emprunte à l'ornement épiscopal que portaient les évêques à l'époque de Saint Nicolas. La mitre du Saint évêque de Myre sera remplacé par une capuche plus confortable pour les déplacements et surtout l'hiver !

Ainsi les origines du Père Noël empruntent au religieux ce qui manque au profane.



Quelle est l'origine du mot « Noël »

Le mot vient de l'adjectif latin natalis, qui signifie relatif à la naissance, employé dans l'expression natalis dies : jour de naissance. Au Moyen-Âge en vieux français natalis se transforme en nael. Au fil des siècles le « a » devient « o » et un tréma est ajouté sur le « e » afin de prononcer correctement le « o » et le « e » séparés et non « oe ».

Article rédigé par Georges PERRU

Le repas de Noël à l'école



Jeudi 20 décembre 2018 : repas de Noël pour les élèves de l'école de Félines

CORRESPONDANT DEFENSE

Le rôle du Correspondant Défense :

Créé en 2001, par le ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En 2014, le ministre de la Défense a souhaité qu'il soit maintenu et renforcé.

Sa mission : être l'interface au service du lien armée-nation.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Les correspondants de défense apportent des informations sur l'actualité : en matière d'information sur les opérations conduites par les forces, les armées françaises sur le territoire national et à l'étranger, l'effort de défense de la France (impact économique, social et technologique de la défense), ou encore les modalités d'accès aux emplois civils et militaires de la défense. Les correspondants défense agissent en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen.

Dans la commune :

- Il veille au recensement des jeunes citoyens,
- Il facilite l'enseignement de défense dans les établissements scolaires,
- Il favorise les initiatives en matière du devoir de mémoire,
- Il constitue un appui pour le maire dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'urgence.

Avec l'éducation nationale :

- Intermédiaire local entre les acteurs de la défense et l'Institution scolaire,
Exemple : Intégrer les élèves dans les cérémonies patriotiques.

Pour tous les jeunes diplômés de moins de 35 ans qui souhaitent des renseignements sur les métiers de la défense, veuillez contacter le « correspondant défense » de la commune Cédric MARTIN au 04 71 00 90 64.

LE BOÏS JOLI



Partage de la galette des rois



Les membres du bureau (Jean, Emmanuel, Arlette, Josette, Danielle, Jean-Marie, Maurice et Marie-Thérèse)

Un loto a été organisé le 15 avril 2018 dans la salle des fêtes de Félines.



5 10 15 20 25 30 35 40 45 50



27 36 45 54 63 72 81 90

COUNTRY

Pour les passionnés de danse country, les cours se font tous les jeudis à partir de 18 heures à la salle des fêtes de Félines.



Valérie entourée de ses élèves

GO WEST



GO WEST



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les cours de gymnastique se font le mercredi de 19 heures à 20 heures à la salle des fêtes. Les cours sont assurés par Odile qui propose du renforcement musculaire (abdominaux, fessiers...) du crossfit cardio, de la zumba cardio. Beaucoup d'exercices différents.



LOTO APE SEMBADEL FELINES



	2		4	5	6	7	8	9	
11		13		15		17			
	22			25	26	27			
	32		34		36		38	39	
41		43		45			48	49	50
51			54			57		59	60
61		63					68	69	70
			73	74				79	80
81	82						88	89	90

Malgré un temps maussade, tout le monde est reparti avec le sourire.



TAROT

La préparation du concours commence par une alimentation parfaite.



Les Bugnes

Puis
vient
le
concours



COMITE D'ANIMATIONS



LE COMITE SE RÉUNIT PLUSIEURS FOIS PAR AN

FELINES
SAMEDI 17 FEVRIER

Bal

DES JEUNES

GRATUIT

LE BAL DES JEUNES le 17 février 2018

FELINES
TRIPES DES BENEVOLES

Cher(s) ami(s) bénévole(s)

Vous donnez de votre temps pour faire vivre le Comité d'animation de Félines. Sans vous, nous ne pourrions pas nous permettre d'organiser des événements qui font vivre notre petit village.

C'est pourquoi nous souhaitons vous remercier.

Le comité d'animation a le plaisir de vous inviter à la dégustation de tripes. La bonne humeur et la convivialité seront au rendez-vous.

Dimanche 25 février 2018
à 12 heures à la salle communale

Inscription obligatoire auprès d'André Mathieu (04 71 00 93 01) ou de Karine Pereira (06 71 34 49 36) avant mercredi 21 février (éventuellement laisser un message).

Une participation de 8 euros sera demandée au(x) conjoint(e)s ainsi qu'aux enfants de + de 12 ans non bénévoles.

Dans l'attente de cette rencontre et avec tous nos sentiments amicaux.

REPAS DES BÉNÉVOLES le 25 février 2018



LE VOYAGE DES BÉNÉVOLES le 19 mai 2018

Photo : Denis DARLE

La Fête d'été du 15 juillet 2018



**LES INSCRIPTIONS, LES COURSES,
LA BROCANTE, LES RANDOS,
LES RECOMPENSES**



INSCRIPTIONS POUR LES COURSES



INSCRIPTIONS POUR LES RANDONNÉES



DÉPART POUR LA RANDONNÉE DE 11 KMS



DÉPART POUR LA RANDONNÉE DE 22 KMS



DÉPART POUR LE TRAIL DE 22 KMS



LA COURSE DES ENFANTS



LES MÉDAILLES POUR LES ENFANTS



LES CHINEURS À LA RECHERCHE DE LA PERLE RARE



La soirée théâtre du 3 août 2018 par la troupe « LA BOLÈNE »



Mère et Maire, ça va de pair ! Pièce écrite par Angélique Sutti



Monique est une femme au foyer qui s'ennuie fermement avec son mari, fraîchement retraité et pantouflard. Pour s'occuper l'esprit et retrouver l'excitation d'une vie active, elle décide de s'engager en politique et de se présenter aux prochaines élections municipales. Cette nouvelle lubie est loin de faire l'unanimité chez ses proches, surtout dans un contexte politique où magouilles et langue de bois sont les maîtres-mots. Monique parviendra-t-elle à ses fins malgré les coups bas ?





La Fête Patronale
du 16 septembre 2018



La Fanfare



Savourez 5 fruits et légumes c'est la santé pour Almance



Blanche Neige et les 7 nains de Chamborne



Confrérie de la Râpée



Alice aux pays d'Almancette



L'école du cirque pour les enfants



Tuche pour 1 pour Tuche Félines à Monaco



BOB L'ÉPONGE
et
les manèges



LA FETE PATRONALE
S'EST TERMINEE
PAR UN FEU D'ARTIFICE



Marche nocturne pour le Téléthon du 10 novembre 2018

Malgré le froid et la pluie, 37 personnes sont parties pour une marche nocturne au profit du Téléthon. Puis 91 personnes se sont inscrites pour manger la soupe aux choux.



Le départ de la marche



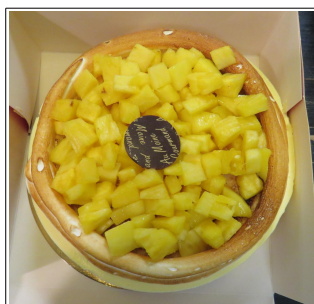
Le ravitaillement

L'assemblée générale du 24 novembre 2018



Les membres du comité d'animations

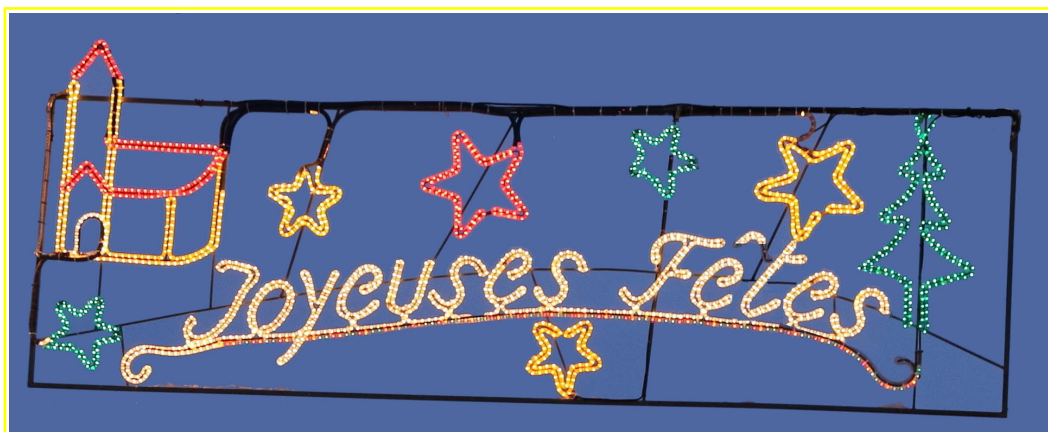
Lydie, Marlène, Jean-Marie, Karine, Benoît, Pascale, Philippe Meyzonet maire de la commune, Xavier président du comité, Josiane, Nathalie, Denis, Didier, André, Damien.





Un nouveau venu dans le comité : Laurent MONTEIL

Après l'assemblée générale, les superbes gâteaux allaient être mangés après avoir été dévorés des yeux.



LES MEMBRES DU BUREAU DU COMITE D'ANIMATIONS SONT POUR L'ANNEE 2019



Debout de gauche à droite :

Jean-Marie RIVERA, Nathalie JOUFFRET, Marlène BRISSE, Damien MALFANT, Pascale MEYZONET, Laurent MONTEIL

Assis de gauche à droite :

Josiane BEYSSAC, Benoît DELABARRE, Xavier EUSTACHE, Karine PEREIRA, Denis DARLE



REPAS DES VOISINS



Repas du 9 août 2018

FELINES



Repas du 25 août 2018

CHAMBORNE



Repas du 1 juillet 2018

MORTESSAGNE

Le Café Des Fées

Au café des fées, on trouve diverses activités comme des dédicaces de livres, de l'initiation à l'informatique, des expositions, de l'initiation à la généalogie et bien d'autres choses.



Dédicaces d'Albert Ducloz

Jean-Paul Faisandier



Exposition photos du monde



«Gratifieria» signifie littéralement en espagnol «foire gratuite ou marché gratuit».



Le concept de marché gratuit nous vient d'Amérique Latine, et plus précisément de Buenos Aires. L'idée, initiée dès 2010 par Ariel Bosio. Organiser une gratifieria n'est guère compliqué. Il suffit de définir un lieu (public de préférence), une date, et d'annoncer l'événement un peu à l'avance. On incite alors les gens à venir déposer des objets dont ils n'ont plus l'utilité et qu'ils acceptent de donner, sans attendre quoique ce soit en retour. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite se servir gratuitement, qu'ils aient

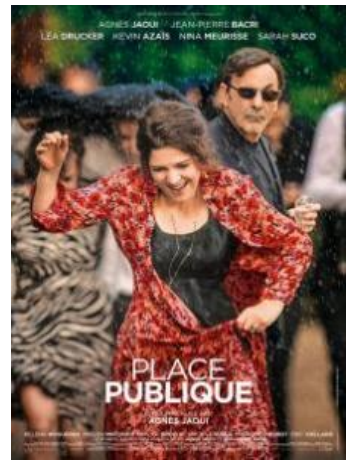
ou non quelque chose à offrir, cela n'a pas d'importance.

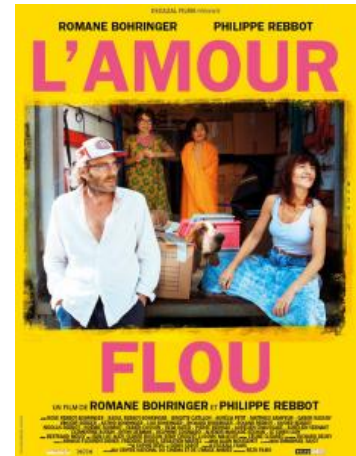
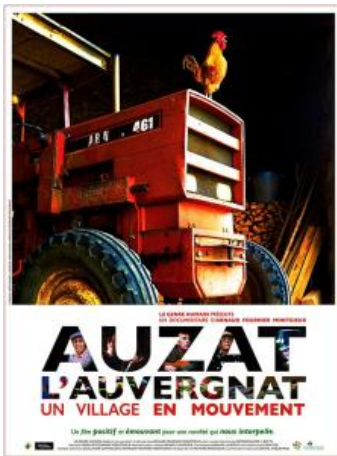


Atelier tricot crochet



L'atelier « Tricot, crochet » propose un marché de Noël le 8 décembre 2018.





Le Cinéparc projette un film toutes les trois semaines environ, le vendredi soir à 20 heures 30 dans la salle des fêtes.



Pourquoi un relais aggro du plateau ?

Les communes du plateau Craponne - La Chaise Dieu sont éloignées du Puy, siège de l'Agglomération et leurs préoccupations, tant des élus que de la population, sont souvent différentes de celles du secteur plus urbain. Aussi, le but de Michel Joubert, Président de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay, est de créer un lieu spécifique de discussion et de réflexion pour définir les projets propres à ce territoire avec les maires concernés. Le secteur défini comprend 24 communes : carte ci-jointe.

Ce relais s'appuie notamment sur la Maison de Services au Public de Craponne qui a pour mission essentielle de recevoir et d'aider les particuliers du secteur dans leurs démarches administratives quotidiennes, vis-à-vis des services public de l'État ou organismes (CAF, CPAM, MSA, Pôle Emploi, Mission locale, CARSAT...) sans avoir à se déplacer au Puy et à perdre une demi-journée en déplacement. Ce service s'adresse surtout à ceux qui ne sont pas équipés en outils informatiques ou qui ont du mal à les maîtriser ou n'ont pas de liaison internet satisfaisante.

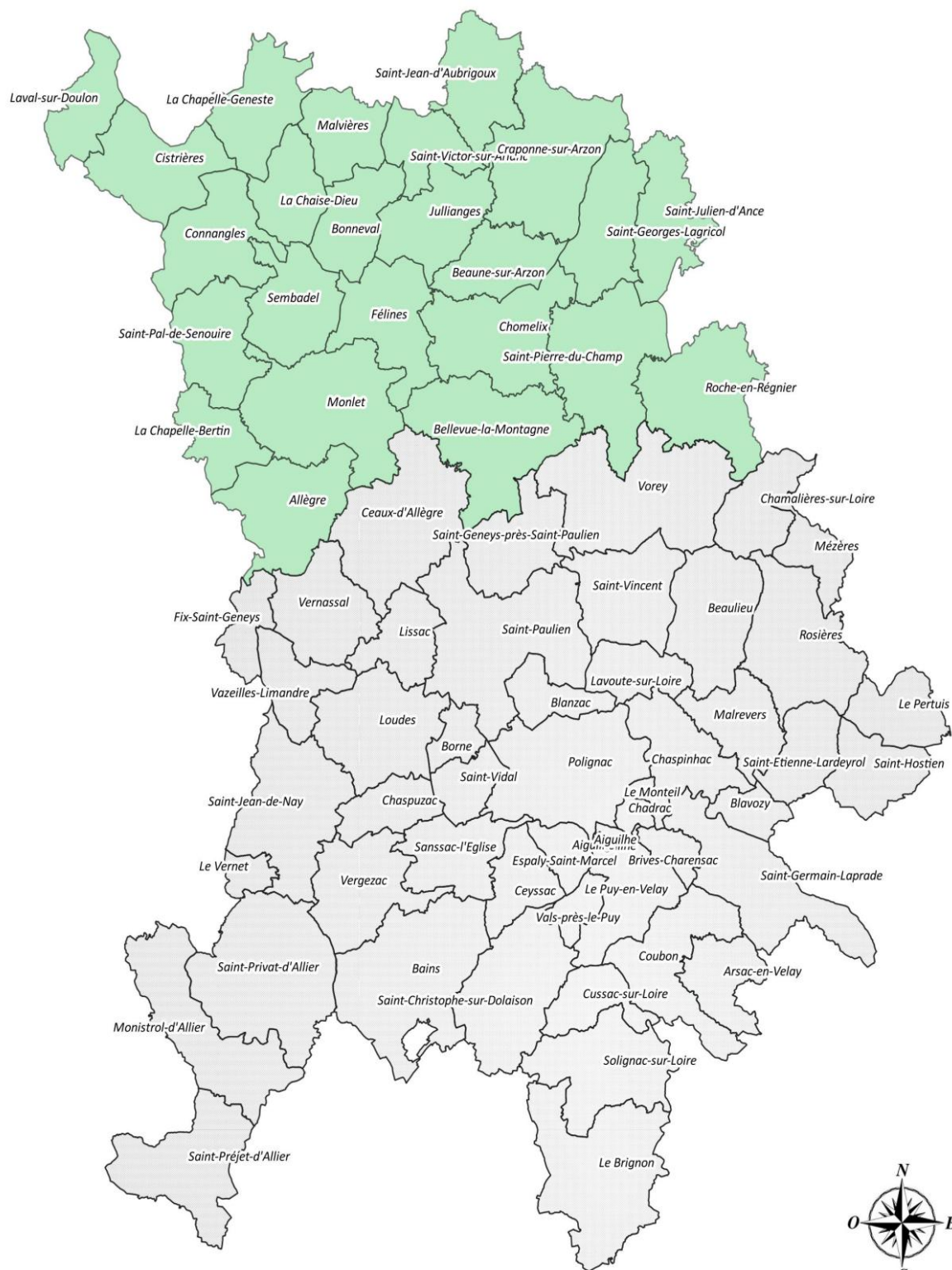
Par ailleurs, ce relais doit permettre de mieux gérer les équipements et services de l'agglomération qui sont sur le territoire: maison de services au public, maisons de santé de Craponne et de la Chaise-Dieu, piscine de Craponne, crèches, restaurants de Chamborne et de Connangles, zones d'activités économiques, arboretum de Malvières, chemins de randonnée, organisation des transports, gestion du service "Vélo en Velay", actions liées à la forêt...).



La première réunion de mise en place de ce comité a eu lieu le 30 novembre dernier en présence notamment de Michel Joubert, Président, Laurent Mirmand et Philippe Meyzonet, Vice Présidents de l'Agglomération sur le secteur et maires, J.P. Bringer Vice - Président chargé de la mobilité, Thierry Mourgues et André Reynaud, Vice Présidents chargés de la cohésion sociale et de l'insertion, Paul Bard, Président du chantier d'insertion de Bonneval et Gérard Chapelle, Président du SICTOM des Monts du Forez.

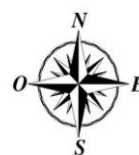
Il est prévu un calendrier de travail d'une réunion par trimestre sur l'année 2019 pour échanger sur l'un ou l'autre des sujets évoqués et faire des propositions au bureau de la Communauté d'agglomération avant de délibérer.

Proposition de périmètre Relais nord de la CAPEV



Source: CA du Puy-en-Velay, Service Ingénierie avril 2018
© IGN Paris, Autorisation n°9701

0 2.5 5 7.5 10 km





Nouveau : Un Guichet Petite Enfance pour faciliter toutes vos démarches

**Quel mode d'accueil choisir pour mon enfant ?
Quelles sont les démarches à effectuer ?**

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, en lien avec la CAF de la Haute-Loire, met en place au 1^{er} janvier 2019, un Guichet Petite Enfance, pour faciliter les démarches des parents.

Dans le cadre de ce Guichet, un rendez-vous individualisé sera proposé aux familles par les professionnels des Relais Petite Enfance qui assureront les permanences.

Elles recevront une information sur les différentes structures petite enfance du territoire et également sur la profession d'assistante maternelle, parfois méconnue.

Cet échange permettra de répondre à leurs interrogations, d'étudier au plus près leurs besoins et leurs souhaits pour l'accueil de leur enfant et d'enregistrer leur pré-inscription pour la(les) structure(s) souhaitée(s). Les coordonnées des assistantes maternelles leur seront communiquées.

**A partir du 1^{er} janvier 2019,
pour obtenir un rendez-vous et effectuer une demande d'accueil,
au domicile d'une assistante maternelle,
et/ou en structure collective,
trois possibilités s'offrent à vous :**

- se connecter au site sur www.mon-enfant.fr
- contacter le guichet petite enfance au 04 71 02 49 77
- envoyer un mail à guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr

Les responsables des Relais Petite Enfance peuvent vous recevoir lors des permanences organisées sur les communes suivantes : Bains, Brives-Charensac, Blavozy, Chadrac, Chaspuzac, Coubon, Cussac-sur-Loire, Craponne-sur-Arzon, Espaly-Saint-Marcel, Le Puy en Velay, Rosières, Saint Germain Laprade, Saint Paulien et Vorey-sur-Arzon.

En outre, les responsables de Relais poursuivent leurs missions, notamment le soutien à la parentalité et la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s à travers des animations hebdomadaires sur 21 communes, des conférences, des formations...



Parc naturel régional Livradois-Forez

La commune de Félines est membre du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez. À ce titre, elle sollicite et bénéficie de son accompagnement dans plusieurs domaines.

Exploitation forestière – Professionnels et élus s'entendent

La commune est impliquée dans un « mode opératoire » relatif à l'utilisation des voiries forestières pour l'exploitation des bois. Conçu en 2015 sur l'arrondissement d'Ambert grâce à une concertation entre élus et professionnels, il a été adapté et étendu à 46 communes de Haute-Loire (et même 99 des Combrailles puydômoises).

L'objectif est de faciliter les échanges entre exploitants forestiers et municipalités pour le bon déroulement des chantiers forestiers.

Concrètement, les entreprises ou les particuliers commanditaires d'un chantier d'exploitation forestière informent la municipalité de la période prévisionnelle des travaux et de l'itinéraire envisagé pour la vidange des bois. En retour, l' élu référent « forêt » de la commune retourne des informations utiles pour la bonne organisation du chantier : présence de réseaux enterrés, zones fragiles, petit patrimoine à préserver... Exploitants et élus peuvent aussi demander la réalisation d'états des lieux de la voirie avant et après chantier.

La démarche est animée par l'Union Régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc naturel régional Livradois-Forez et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes.

Plusieurs documents sont à la disposition du public, téléchargeables sur le site internet du Parc Livradois-Forez : 1/ une synthèse détaillant les modalités de mise en œuvre du mode opératoire, 2/ un modèle de fiche de chantier, servant de base pour l'ensemble des échanges, 3/ un formulaire d'état des lieux de voiries, 4/ un annuaire des élus référents « forêt ». Contact au Parc : Vianney TAING

Signalisation – L'image « Parc naturel »

La commune de Félines a installé une signalisation d'appartenance au Parc : deux panneaux « Commune du Parc naturel régional Livradois-Forez » fournis par le Parc et mis à la disposition de la commune ont été placés de part et d'autre du bourg. Le label « Parc naturel régional », dont bénéficie 15% du territoire national apporte à toute commune qui en bénéficie une reconnaissance de la qualité de son environnement. Contact : Dominique GIRON



LES MANIFESTATIONS PREVUES POUR L'ANNEE 2019



Le comité d'animations organisera :

Samedi 16 février	Bal des jeunes
Dimanche 3 mars	Repas des bénévoles
Samedi 18 mai	Repas du comité pour les habitants
Dimanche 21 juillet	Fête d'été
Vendredi 2 août	Soirée théâtre
Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre	Fête patronale
Samedi 2 novembre	Téléthon
Samedi 23 novembre	Assemblée générale



L'Association des parents d'élèves organisera :

Février	Vente de pizzas
Samedi 23 mars	Concours de belote
Dimanche 14 ou 21 avril	Vente de gâteaux de Pâques
Dimanche 5 mai	Loto

Les Amis du tarot organisera ses concours de tarot :

samedi 16 mars 2019
samedi 12 octobre 2019



Le ciné parc diffusera comme à l'accoutumé un film toutes les trois semaines environ.

Liste non exhaustive

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le bourg - 43160 Félines

Tél : 04 71 00 90 64

Fax : 04 71 00 93 09

Mail: mairie.felines43@orange.fr

Ouverture : le mercredi de 9 à 12 h et le samedi de 10 à 12 h

site officiel de la mairie : www.mairie-felines.fr

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE : - Le Bourg - 43160 Félines

Directeur M. CHANUT Laurent 04 71 00 91 20

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE : - Sembadel-gare - 43160 Sembadel

Directrice Me FRAPPA Paola 04 71 00 94 03

COLLEGE HENRI POURRAT : - La Chaise Dieu - rue Saint Esprit - 04 71 00 01 89

Principal adjoint : M. BONNET Fabrice

AGENCE POSTALE

Le bourg

43160 Félines

04 71 00 92 85

horaires d'ouvertures : lundi, mardi, de 9h à 12h30 et jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30.

CABINETS INFIRMIERS

BARD Hélène 04 71 00 05 76 - PREDHUMEAU Fabrice 04 71 00 09 41

RABASTE Sandrine 06 08 01 40 54

URGENCES

15 ou 112

POMPIERS

18

GENDARMERIE

17

CONSIGNES DE TRI AUX ECOPOINTS

PAPIER - COLONNE BLEUE



**Journaux
Magazines,
prospectus**



Cartonnettes



**Catalogues
livres, enveloppes
annuaires, autres papiers**

EMBALLAGES - COLONNE JAUNE



**Bouteilles et
flacons plastiques**



**Eriques
alimentaires**



**Emballages
métalliques vides**

VERRE - COLONNE VERTE



Bocaux et pots



Bouteilles

LES MATERIAUX A EXCLURE IMPERATIVEMENT

PAPIER

Papiers gras ou souillés
Films plastiques
entourant les revues

EMBALLAGES

Sacs et films plastiques
Pots de yaourts et de crème
Barquettes en polystyrène
Tous les objets plastiques
autres que flacons

VERRE

Faïence
Vaisselle
Porcelaine
Pot de fleur



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le

SICTOM des Monts du Forez

Hôtel de ville

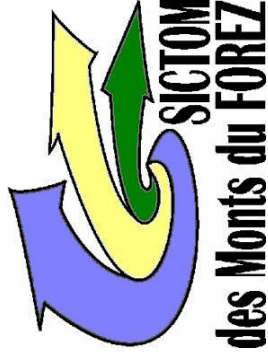
43500 CRAPONNE SUR ARZON

Tél : 04 71 01 22 38

Fax : 04 71 01 22 39

E-mail : sictomdesmontsduforez@orange.fr

Site : sictomdesmontsduforez.fr



GUIDE DU TRI

Pour plus d'information, visitez notre site : sictomdesmontsduforez.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Périodes : **ETE** : Du 01/04 au 31/10 - **HIVER** : Du 01/11 au 31/03

ETE et **HIVER** : toute l'année

Jours Fériés : Les déchetteries sont fermées.

DECHETTERIE	LUNDI	MERCREDI	VENREDI	SAMEDI
ALLEGRE		14h – 17h		9h – 12h
CRAPONNE/ARZON	14h – 18h 14h – 17h	9h – 12h	14h – 18h 14h – 17h	14h – 17h
LA CHAISE DIEU			9h – 12h	14h-16h le dernier samedi du mois et en juillet et août les 28/07, 11/08, et 25/08/18,
ST PAL DE CHALENCON			14h – 17h	14h-16h le premier samedi du mois et en juillet et août les 07/07, 21/07, 04/08, et 18/08/18
ST PAULIEN	9h – 12h	14h – 17h		9h – 12h

*Voir dates sur le site sictomdesmontsduforez.fr ou au bureau du SICTOM

LES OBJETS ACCEPTES EN DECHETTERIE

FERRAILLE : pièces métalliques diverses, métaux non ferreux.

BATTERIES.

DEEE : tout ce qui a une pile ou une prise, électroménager, téléviseur, ordinateur, mobile, chauffe-eau, tondeuse électrique, ...

DECHETS VERTS : tonte, taille, feuilles, ...

BOIS : planches, poutres, palettes, ...

CARTONS : uniquement les cartons propres et secs. **Les plier obligatoirement.**

NON RECYCLABLES : plastique, placoplâtre, laine de verre, ...

MOBILIER : matelas, canapés, meubles, ...

PILES.

AMPOULES BASSE CONSOMMATION ET NEONS.

DECHETS DIFUS SPECIFIQUES : engrais, insecticides, peintures, vernis, acides, bombes aérosols, solvants, produits non identifiés, hydrocarbures, ...

HUILE ALIMENTAIRE.

HUILE MOTEUR : huile de vidange.

VETEMENTS, CHAUSSURES liées par paire

LINGE DE MAISON.

PETITE MAROQUINERIE (ceintures, sacs à main).

JOUETS, PELUCHES dans sac fermé de 50 litres.

GRAVATS PARTICULIERS (voir les conditions en déchetteries) : Briques, tuiles, porcelaine, grès, faïence, vaisselle, pots de fleurs en terre, WC, lavabos, terre, ...

Si présence d'une colonne Le Relais en déchetterie, sinon en encombrants

Un **écopoint** est également à votre disposition dans chaque déchetterie pour vos emballages ménagers (papiers, métalliques, plastiques ou verre).

LES OBJETS INTERDITS EN DECHETTERIE

DECHETS PROFESSIONNELS TOXIQUES

PNEUS : Votre fournisseur est dans l'obligation de vous les reprendre gratuitement.

DECHETS RADIOACTIFS OU EXPLOSIFS

MEDICAMENTS ET DECHETS INFECTIEUX : aiguilles, pansements, ... (Renseignez vous à la pharmacie ou auprès des professionnels de santé).

AMIANTE : Voir les professionnels (payant).

BOUTEILLES DE GAZ ET EXTINGUEURS : Voir revendeurs.

ARMES ET MUNITIONS : Voir la gendarmerie.

DECHETS MENAGERS : Dans ma poubelle habituelle.

TOUT OBJET OU DECHETS JUGES INDESIRABLE.

POUR PLUS D'INFORMATION VOIR LES FILIERES DE SUBSTITUTION POUR LES DECHETS NON ACCEPTES SUR NOTRE SITE INTERNET.

LES CONDITIONS D'ACCES

➤ A l'entrée de la déchetterie, le gardien vous demandera de présenter un justificatif de domicile (adresse correspondant au territoire du SICTOM des Monts du Forez) ou votre dernière redevance des ordures ménagères (année 2016).

Sans ce justificatif, l'accès à la déchetterie vous sera SYSTEMATIQUEMENT REFUSE OU POURRA ETRE PAYANT

- **En dehors des heures d'ouvertures, toute intrusion dans l'enceinte de la déchetterie ou tout dépôt abusif est strictement interdit. De tels actes seront systématiquement poursuivis et passibles de fortes amendes (utilisation de la vidéosurveillance).**
- **L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes PTAC (Tracteurs, camions).**

LES TARIFS

➤ L'entrée en déchetterie est **gratuite** pour les particuliers et les professionnels résidant sur l'une des communes du Syndicat et s'acquittant de la taxe OM, **dans la limite d'un dépôt par semaine, pour les déchets acceptés**, correspondant au volume d'un véhicule utilitaire léger ou d'une remorque de moins de 500 Kg

➤ Dans le cas contraire, il vous sera facturé et ce suivant la nature des dépôts :

Encombrants : 20,00 € TTC le m³

Déchets verts : 15,00 € TTC le m³

Bois : 15,00 € TTC le m³

➤ **Le droit d'entrée des personnes des communes extérieures au territoire du SICTOM des Monts du Forez est de 6,50 € TTC par accès auquel s'ajoutent les conditions tarifaires ci-dessus.**

DANS MA POUBELLE HABITUELLE

JE METS dans un sac ce qui vient de la récupération des aliments, ce qui provient du nettoyage normal des habitations et des bureaux, les balayures et résidus, les débris de verre ou de vaisselle en petite quantité.

JE NE METS PAS tout ce qui va en déchetterie et aux écopoints ou récolté par des organismes agréés.





**Monsieur Philippe MEYZONET,
Maire de Félines et Vice-Président de la CAPEV,
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,
La Secrétaire de Mairie et le Personnel Communal,
vous présentent leurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement
pour l'année 2019
et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux**

Le Dimanche 13 janvier 2019, à 11 heures

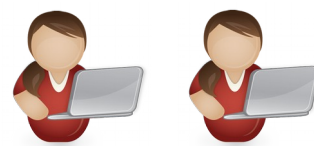
Salle polyvalente de la commune



Commission Culture et Patrimoine

Jean ARNAUD – Georges PERRU

Sandrine RABASTE – Véronique PIERRET



Félines 2018

A bientôt pour le numéro 5 espérant vous avoir donné satisfaction

Comité de rédaction et conception	Commission Communication, culture et patrimoine matériel et immatériel
Photos	Véronique PIERRET
Mise en page	Véronique PIERRET
Impression	Imprimerie Jeanne d'Arc (Le Puy en Velay)
Tirages	200 exemplaires